

Panneaux et balisage jaune PDIPR (sur une partie du parcours)

D1 – km 0 : descendre la route ; au carrefour, monter à droite le Chemin du Petit Bois sur 600m pour arriver à La Guilletière et à "la Maison de Joanny" (D2)

D2 – km 0,9 : descendre la route de La Guilletière, passer La Reviriaz (poteau PDIPR) ; 100 m plus loin, (au niveau du N°1070, balisage jaune) prendre un raccourci qui descend à gauche, puis suivre le chemin du Mollard jusqu'au carrefour ; prendre en face la route qui part sur la gauche et conduit au hameau de l'Arsenal (1).

1 – km 2,3 : prendre à droite le Chemin du Touvat sur 200m, puis à gauche juste après le petit pont ; rejoindre la route de la Rentelière, la suivre sur environ 4 km (balisage PDIPR à partir de La Rebatière) pour arriver à La Davière (2).

2 – km 6,4 : au poteau PDIPR, prendre la route (dir. Le Matton) à droite sur 100m, puis la laisser pour monter sur un large chemin qui part sur la gauche ; il pénètre dans le sous-bois : après une large courbe sur la gauche, 50m après l'entrée d'un pré, prendre à droite au croisement. Suivre le chemin sans le quitter, jusqu'à rejoindre une route (3).

3 – km 8,5 : suivre la route sur la gauche sur 200m, puis au sortir d'un virage à gauche, prendre le bon chemin qui monte à droite.

** Belles granges en pisé en bordure du chemin*

Le suivre jusqu'au lac de St Sixte - poteau PDIPR (4).

** Lac de St Sixte*

4 – km 9,8 : suivre la berge du lac, passer le cimetière, puis prendre à droite la route qui monte. La suivre sur 1 km (passer Larrat) pour atteindre le lieu-dit Savaré.

5 – km 11,1 : **Savaré** - prendre à droite le chemin qui part dans la prairie en direction Etang des Chartreux. Passer le lac, et rejoindre la route du Grand Vivier par le chemin du Grand bois, puis le chemin des Étangs.

6 – km 12,3 : prendre la route qui descend sur la droite, pour rejoindre le hameau du Grand Vivier. Passées les premières maisons, descendre à gauche par la montée de la Croix.

7 – km 13 : en bas, on retrouve la route du Grand Vivier (**départ variante vers A2**), la descendre à gauche sur 800 m jusqu'au croisement avec la route de la Montagne (8).

8 – km 13,8 : prendre sur 300m. la route qui monte aux Chambures. Après 2 virages, croisement (9).

9 – km 14,1 : prendre à droite le Chemin du Haut Chambures, petite route descendante. A hauteur d'une maison 300m. plus bas, elle se transforme en chemin qui descend jusqu'à la Croix du Bélier (11).

** Belle vue sur la Chartreuse et le Vercors*

11 – km 15,7 : poursuivre tout droit pour déboucher sur le Chemin de la Rossetière (12).

12 – km 16,9 : le descendre à gauche. Arrivé à proximité de la grande route, prendre à gauche le chemin du Roland, traverser le lotissement et rejoindre la route de St Etienne de Crossey. La prendre à gauche sur 150m pour arriver au Pré Chardon (**A – km 17,5**).

Infos pratiques

Pharmacies, commerces : Chirens, St Etienne de Crossey.

Accès transports en communs :

SNCF : gare de Voiron

Cars : Réseau transisère <http://www.transisere.fr/>

et : <http://www.paysvoironnais.com/les-lignes-et-horaires/lignes-interurbaines-621.html>

Office du Tourisme : <http://www.paysvoironnais.info/>
- 04 76 06 60 31

Infos météo :

<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/chirens/38850>

Avertissement : les indications d'itinéraires n'engagent en rien la responsabilité d'Accueil Paysan et de ses membres.

Randos Paysannes



étape Chirens – St Aupre

du val d'Ainan aux contreforts de Chartreuse



**D1-D2/ Hébergements de départ
conseillés – structures non Accueil Paysan**

D1 : Gite du Moulin Rose

04 76 35 80 98 - www.legitedumoulin.fr

D2 : Maison d'hôtes La Maison de Joanny

04 76 91 04 67 - www.maison-de-joanny.com

A1/ Hébergement d'arrivée - Accueil Paysan

Au pré Chardon – Blandine Masse-Navette

04 76 55 37 19 - www.auprechardon.fr/

A2 (autre conseillé non AP) : Chez Macq'delin

04 76 06 09 65 - <http://chez-macqdelin.fr/>

Distance : 17,5 km

Durée : 4h30

Cotation : facile

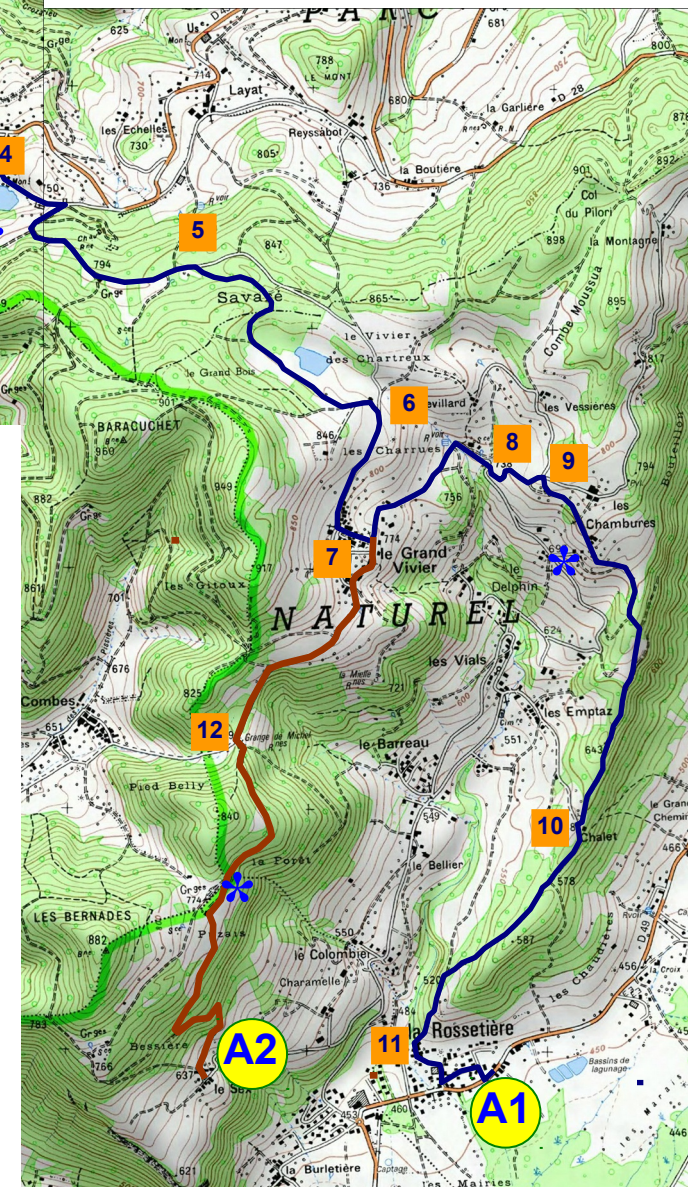
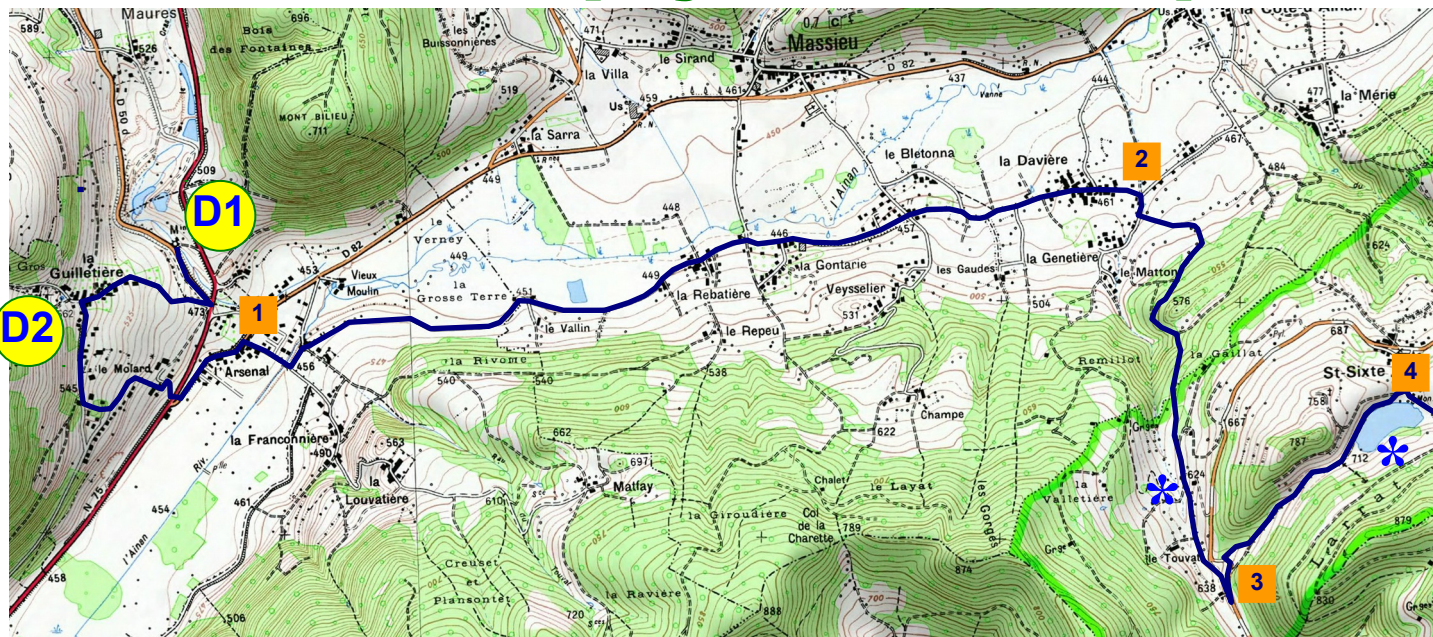
Dénivelé : + 660 / –700 m

Cartographie :

IGN 32330/33330T - cartoguide "Pays Voironnais"

Date mise à jour de ce document : 20/06/2017

Les Randos paysannes : étape Chirens - St Aupre



variante pour accès hébergement A2

7 – km 13 : en bas, on retrouve la route du Grand Vivier, la prendre à droite sur 250 m puis dans le virage en épingle à droite, prendre le bon chemin qui part tout droit et rejoint le croisement de la Grange de Michel (12)

12 – km 14,1 : prendre le chemin caillouteux qui part en montant en face à gauche, sa pente devient rapidement plus douce. 900m plus loin, il arrive dans la prairie de Puzais (grange) ** Belle vue sur la Grande Sûre.*
20 m avant le bâtiment, prendre à gauche la trace qui traverse la clôture (passage), suivre le chemin herbeux qui débouche un peu plus bas dans un chemin mieux marqué. Le prendre à gauche pour arriver dans le sous-bois. Le suivre sans le lâcher, il descend au hameau du Seyx (A2 : 16,1 km).

Pour l'étape suivante : descendre la route vers Rossatière où se fait la jonction avec l'itinéraire principal (au rond point en bas, prendre la route à gauche sur 700m pour rejoindre le Pré Chardon (ajout : 2,5 km).

